

RCS : EVRY Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

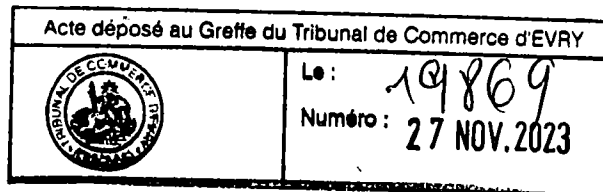
**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 02314 Numéro SIREN : 499 083 715 Nom ou dénomination : A.S.T.A.
--

Ce dépôt a été enregistré le 27/11/2023 sous le numéro de dépôt 19869

A.S.T.A.
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 10.000 Euros



Siège Social : Centre Commercial La Croix Verte – 91250 Saint Germain les Corbeil
SIRET : 49908371500015

ASSEMBLEE GENERALE DU 28 JUIN 2023

RAPPORT DE GERANCE

Chers associés,

Nous sommes réunis en Assemblée Générale afin que conformément aux dispositions légales et réglementaires, vous puissiez examiner les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022, vous rendre compte de l'activité de notre société pendant ledit exercice et de son évolution pour l'exercice en cours.

I - AVERTISSEMENT PREALABLE

Nous vous précisons que les comptes soumis à votre approbation le sont en conformité avec les méthodes comptables et fiscales telles qu'elles existent au 31 décembre 2022.

II - PRESENTATION DES COMPTES, COMPTE RENDU DE L'EXERCICE ECOULE ET ELEMENTS PREVISIBLES POUR L'EXERCICE EN COURS

. Commentaires sur les éléments de gestion

Le chiffre d'affaires net H.T. s'est élevé pour cet exercice à 78.090 €

Ce chiffre d'affaires appelle essentiellement les remarques suivantes :

- ce chiffre a été constitué sur un second exercice de 12 mois
- en moyenne mensuelle sur 12 mois, il s'établit à environ 6,5 K€.

En regard de ce chiffre d'affaires, les charges occasionnées par l'exploitation s'établissent ainsi qu'il suit :

Achats et charges externes	83.982 €
Impôts et taxes	816 €
Dotations amort. & provisions	166 €

Nous attirons votre attention sur celles qui nous ont paru être significatives :

Le résultat 2022 se solde donc par un résultat comptable de -7.609 €
et un déficit fiscal de 7 609 €.

Compte tenu du résultat précité, les capitaux propres avant impôts société s'apprécient au 31/12/22 à 16.298 €.

SR

III - DEPENSES SOMPTUAIRES ARTICLE 223 QUATER DU C.G.I.

Aucune dépense somptuaire au sens de l'article 223 quater du Code Général des Impôts n'a été souscrite ou engagée au cours de cet exercice.

IV - PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS

Nous vous proposons d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice, soit 7 609 €, de la façon suivante :

- Report à nouveau	7 609,00 Euros
--------------------	----------------

Après discussion, nous vous inviterons à approuver les comptes qui vous sont soumis, à affecter le résultat de l'exercice, à donner quitus au Gérant de sa gestion et à voter les résolutions ordinaires qui vous sont soumises.

La gérante,
SOPHIE BENTLEY
S.A. S.T.A.
LA GENTRY
C.C. LA CROIX VERTE
91290 ST GERMAIN LES CORREIL
Tel. 01 60 78 39 98
RC EVRY NIF FR 91 499 000 000

A.S.T.A.
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 10.000 Euros

Siège Social : Centre Commercial La Croix Verte – 91250 Saint Germain les Corbeil
SIRET : 49908371500015

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA SARL ASTA du 28 juin 2023

L'an deux mille vingt-deux, le 28 juin, à 19 heures, les associés de la société A.S.T.A., société à responsabilité limitée au capital de 10.000 €, ayant émis 100 parts sociales de 100 € chacune, se sont réunis au siège social à A.S.T.A. Centre Commercial La Croix Verte 91250 Saint Germain les Corbeil, en assemblée générale ordinaire sur convocation faite par la gérance.

Sont présents : M. GAUTIER Alain qui détient 55 parts sociales, Mme. ROUX Sophie qui détient 45 parts sociales,

qui détiennent ensemble 100 parts sociales sur un total de 100 représentant plus de la moitié des parts sociales, et qu'en conséquence l'assemblée est habilitée à prendre toutes décisions ordinaires.

L'assemblée est présidée par ROUX Sophie, associée gérante.

Le gérant dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- 1° Les lettres de convocation
- 2° le rapport de gestion du gérant, sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/22,
- 3° le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée,
- 4° L'inventaire, le bilan, le compte de résultats et l'annexe

Le gérant indique que les comptes annuels, à l'exception de l'inventaire, le texte des résolutions, ci-dessus énumérés, ont été communiqués aux associés au moyen de la lettre de convocation et que l'inventaire a été tenu au siège social, à leur disposition pendant les quinze jours qui précèdent l'assemblée.

L'assemblée lui en donne acte.

Le président indique que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Délibération sur le rapport de gestion établi par la gérance pour l'exercice ouvert le 1^{er} Janvier 2022 et clos le 31 décembre 2022,
2. Approbation des comptes et affectation des résultats de cet exercice,

3. Quitus à la gérance,

4. Réponses aux questions diversés.

Lecture est donnée du rapport du gérant.

La discussion est ouverte. Diverses observations sont échangées.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour:

Première résolution :

Après avoir entendu la lecture du rapport de gestion établi par le gérant sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2022, l'Assemblée générale approuve les comptes et le bilan dudit exercice, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents.

Deuxième résolution :

L'assemblée générale sur proposition de la gérance décide d'affecter le résultat de l'exercice qui se solde par un déficit fiscal de 7.609 Euros dans les conditions définies dans le rapport de gérance et rappelées ci-après:

- Report à nouveau	7 609,00 Euros
--------------------	----------------

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Cette résolution est adoptée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le président de séance et par le gérant.

Le président de séance,

Le gérant

**Sarl A.S.T.A.
LA GENTRY**

C.C. LA CROIX VERTE

91290 ST GERMAIN LES CORBEIL

Tel. 01 60 75 39 98

RC EVRY NIF FR 91 490 083 715

A.S.T.A.
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 10.000 Euros

Siège Social : Centre Commercial La Croix Verte – 91250 Saint Germain les Corbeil
SIRET : 49908371500015

OBJET :

Paris, le 8 Juin 2023

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 28 JUIN 2023

CONVOCATION

Cher associé,

J'ai l'honneur de vous informer que l'assemblée générale annuelle de notre société se réunira le 28 juin 2023 à 19 heures, au siège social Centre commercial La Croix Verte – 91250 Saint Germain les Corbeil.

J'espère que vous voudrez bien participer à cette réunion. Si vous aviez un empêchement quelconque, vous pourriez vous y faire représenter selon les dispositions statutairement prévues. Une formule à cet effet vous sera envoyée sur simple demande de votre part.

L'ordre du jour sur lequel l'Assemblée Ordinaire est appelée à délibérer est le suivant :

- Rapport de gestion établi par la gérance pour l'exercice ouvert le 1er janvier 2022 et clos le 31 décembre 2022,
- Approbations des comptes et affectation des résultats de cet exercice,
- Quitus à la gérance,
- Questions diverses

En application de l'article 36 du Décret sur les Sociétés Commerciales, je vous transmets avec cette lettre :

- Le texte des résolutions proposées,
- Le rapport de gestion,
- Les comptes annuels (Bilan, Compte de résultat et annexe),

Je vous signale que l'inventaire est consultable au siège social de notre entreprise.

Vous voudrez bien noter enfin qu'il vous est possible de me poser par écrit toutes questions concernant l'ordre du jour susvisé.

Je vous prie d'agréer, Cher associé, l'expression de mes salutations distinguées.

La Gérante
Sophie ROUX
S.A. S.T.A.
LA GENTRY
C.C. LA CROIX VERTE
91250 ST GERMAIN LES CORBEIL
Tel. 01 60 75 39 98
RC EVRY NIF FR 91 499 063 715

SI vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case



Bilan simplifié

(Applicable à compter du
31/12/2022)

A - ACTIF

	Brut	Amortissements Provisions	Net Exercice clos en N
1 - Actif immobilisé			
Immobilisations incorporelles - Fonds commercial	35 000		35 000
Immobilisations incorporelles - Autres	487	487	0
Immobilisations corporelles	6 742	6 742	0
Immobilisations financières (1)	1 035		1 035
TOTAL I (5)	43 264	7 229	36 035
2 - Actif circulant			
Stocks marchandises	14 550		14 550
Créances autres (3)	3 975		3 975
Disponibilités	4 301		4 301
Charges constatées d'avance	620		620
TOTAL II	23 446		23 446
TOTAL GENERAL (I + II)	66 710	7 229	59 481

B - PASSIF

	Net Exercice clos en N
1 - Capitaux propres	
Capital social ou individuel	10 000
Réserve légale	500
Report à nouveau	13 407
Résultat de l'exercice	-7 609
TOTAL I	16 298
3 - Dettes	
Emprunts et dettes assimilées (4)	120
Fournisseurs et comptes rattachés (4)	25 451
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N) (4)	17 612
TOTAL III	43 183
TOTAL GENERAL (I + II + III)	59 481

Compte de résultat simplifié de l'exercice

(Applicable à compter du
31/12/2021)

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Exercice N
-------------------------	------------



certificat conforme
à l'origine A
Sarl A.S.T.A.
LA GENTRY
C.C. LA CROIX VERTE
81290-ST GERMAIN LES CORBEIL
Tél. 01 60 76 39 08
RC 037Y MIF FR 01 490 043 716

Déclaration pour la période : Année 2022	
Formulaire N° 2065 (applicable à compter du 31/12/2022)	
Annexe N° 2065-BIS (applicable à compter du 31/12/2022)	
Annexe N° 2033-A (applicable à compter du 31/12/2022)	
Annexe N° 2033-B (applicable à compter du 31/12/2021)	
Annexe N° 2033-C (applicable à compter du 31/12/2021)	
Annexe N° 2033-D (applicable à compter du 31/12/2021)	
Annexe N° 2033-E (applicable à compter du 31/12/2021)	
Annexe N° 2033-F (applicable à compter du 31/12/2021)	
Annexe N° 2033-G (applicable à compter du 31/12/2021)	
Annexe N° 2059-H (applicable à compter du 31/12/2017)	
Annexe N° 2059-I (applicable à compter du 31/12/2017)	
Annexe N° 2069-RCI (applicable à compter du 31/12/2022)	



Impôt sur les sociétés

(Applicable à compter du 31/12/2022)

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

2 - ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL

Numéro, type et nom de voie	CC LA CROIX VERTE		
Code postal	91250	Ville	SAINT GERMAIN LES CORBEIL
		Pays	FRANCE

B - ACTIVITÉS

ACTIVITÉS EXERCÉES

VENTES DE LINGERIE ET ACCESSOIRES

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 - RÉSULTAT FISCAL

Bénéfice imposable au taux normal		Bénéfice imposable à 15%		Déficit (report du 2033-B)	7 609
-----------------------------------	--	--------------------------	--	----------------------------	-------

AUTRES INFORMATIONS

2 - COORDONNÉES DU COMPTABLE

S'agit-il d'un comptable salarié (S) ou indépendant (I)	S
---	---



Impôt sur les sociétés
Annexe à la déclaration n° 2065

(Applicable à compter du 31/12/2022)

Catégorie Confiance
S.A.S.T.A. LA GENTRY
C.C. LA CROIX VERTE
91290 ST GERMAIN LES CORBEIL
Tel. 01 60 75 39 08
NO SIRET 460 083 715

Ventes de marchandises		8 099
Autres produits		1
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		78 091

CHARGES D'EXPLOITATION

Achats de marchandises (y compris droits de douane)		58 197
Variation de stock (marchandises)		-1 935
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)		174
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)		14
Autres charges externes		27 532
Impôts, taxes et versements assimilés		816
	dont TP/CFE, CVAE	771
Dotations aux amortissements		166
Total des charges d'exploitation (II)		84 964
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		-6 873
Produits et charges divers	Charges financières (V)	538
	Charges exceptionnelles (VI)	198
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)		-7 609

B - RÉSULTAT FISCAL

	Bénéfice	Déficit
		7 609
1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice	Déficit
		7 609
2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice	Déficit
		7 609



Immobilisations
 Amortissements – Plus-values – Moins-values

(Applicable à compter du 31/12/2021)

I - IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles					
Fonds commercial	35 000			35 000	
Autres	487			487	
Immobilisations corporelles					
Autres immobilisations corporelles	6 742			6 742	
Immobilisations financières					
	1 035			1 035	
TOTAL rubrique I	43 264			43 264	

II - AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Autres immobilisations incorporelles

	487			487
--	-----	--	--	-----

Immobilisations corporelles

Autres immobilisations corporelles	6 576	166		6 742
------------------------------------	-------	-----	--	-------

TOTAL rubrique II

	7 063	166		7 229
--	-------	-----	--	-------



Relevé des provisions
Amortissements dérogatoires - Déficits reportables - Divers

(Applicable à compter du
31/12/2021)

II - DÉFICITS REPORTABLES

Déficits de l'exercice				7 609
------------------------	--	--	--	-------

TOTAL des déficits restant à reporter				7 609
---------------------------------------	--	--	--	-------

III - DIVERS

Montant de la TVA collectée				15 618
-----------------------------	--	--	--	--------

Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				13 415
---	--	--	--	--------



Contribution économique territoriale
Détermination de la valeur ajoutée et effectifs

(Applicable à compter du
31/12/2021)

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I - CHIFFRE D'AFFAIRES DE RÉFÉRENCE CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				78 090
---	--	--	--	--------

TOTAL 1				78 090
---------	--	--	--	--------

III - CHARGES À RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

Achats				58 371
--------	--	--	--	--------

Variation négative des stocks				1 935
-------------------------------	--	--	--	-------

Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances				14 803
---	--	--	--	--------

Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				9 261
---	--	--	--	-------

TOTAL 3				84 370
---------	--	--	--	--------

IV - VALEUR AJOUTÉE PRODUITE

Calcul de la valeur ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)				-6 280
---	--	--	--	--------



Composition du capital social

(Applicable à compter du
31/12/2021)

LISTE DES PERSONNES OU GROUPEMENTS DE PERSONNES DE DROIT OU DE FAIT DÉTENANT DIRECTEMENT AU MOINS 10% DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	100
---	---	--	-----

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

1	Titre	MADAME	Tél. 01 80 75 99 98	
	Nom et prénom	ROUX SOPHIE	N° de carte d'identité FR 91 400 083 718	
	Nombre de parts ou d'actions	45	Pourcentage de détention	45,00%
	Date de naissance	07/05/1969	Pays de naissance	FRANCE
	Code postal de naissance	75013	Commune de naissance	PARIS
	Numéro, type et nom de voie	11 RUE HONORE DE BALZAC		
	Code postal	91280	Ville	SAINT PIERRE DU PERRY
	Pays	FRANCE		
2	Titre	MONSIEUR		
	Nom et prénom	GAUTIER ALAIN	Nom marital	
	Nombre de parts ou d'actions	55	Pourcentage de détention	55,00%
	Date de naissance	10/10/1970	Pays de naissance	FRANCE
	Code postal de naissance	75014	Commune de naissance	PARIS
	Numéro, type et nom de voie	11 RUE HONORE DE BALZAC		
	Code postal	91280	Ville	SAINT PIERRE DU PERRY



Filiales et participations

(Applicable à compter du 31/12/2021)

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case.

Obligation déclarative incombant à certains contribuables relevant de la direction
des grandes entreprises
Composition du capital

(Applicable à compter du 31/12/2017)

Si vous n'avez à remplir aucune case du formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case

Obligation déclarative incombant à certains contribuables relevant de la direction
des grandes entreprises
Filiales et participations

(Applicable à compter du 31/12/2017)

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case



Réductions et crédits d'impôts de l'exercice

(Applicable à compter du 31/12/2022)

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case

